

**ANNEXE 5 :
RESUME DU PROGRAMME**

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	UNOPS	Domaine Prioritaire:	Secteur Transport (Routes)		
Autorité(s) nationale(s):	Office des Routes et Equipe du STAREC				
Numéro du Programme:					
Nom du Programme:	Soutien à la Planification et l' Accessibilité dans l' Est de la RDC (SPACE)				
Budget Total:	Coût total du Programme: USD 16,827,324 Fonds de Consolidation de la Paix (FCP): USD 1,300,879 Contribution du Gouvernement: 0 Autres: USD 1, 000,620 (BPRM) TOTAL: USD 2,356,037				
Zone d' intervention:	N. Kivu, S. Kivu et Ituri				
Date d'approbation/Comité de Pilotage:					
Durée du Programme:	36 mois	Date de démarrage:	1 Août 2010	Date de clôture:	30 juillet 2011
Description du Programme:	<p>Le programme vise la mise en place d'un mécanisme rapide de financement et de mise en œuvre des interventions routières d'urgence en vue d'assurer la praticabilité des routes stratégiques pour la fourniture des services humanitaires et sécuritaires, ainsi que l'appui technique à la planification et la préparation des financements destinés aux routes prioritaires du programme STAREC.</p>				
Objectif global de consolidation de la paix:	<p>L'objectif global du programme est de soutenir le Gouvernement de la RDC ainsi que la communauté internationale dans la mise en œuvre du plan de réhabilitation routière du programme STAREC.</p> <p>Plus spécifiquement, à cours terme, le programme vise à mettre en place un mécanisme qui facilite les réponses rapides aux besoins d'intervention routière d'urgence et à permettre la mise en œuvre des travaux selon les besoins identifiés à l'Est du Pays. A long terme, le programme permettra d'augmenter la capacité du Gouvernement congolais et de ses partenaires dans la planification et la mise en œuvre des travaux dans le secteur routier dans le cadre du STAREC.</p> <p>L'UNOPS travaillera en partenariat avec l'Office des Routes, le MITPR, et la MONUC pour la mise en œuvre du projet afin de réaliser les résultats attendus suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un mécanisme de réponse aux besoins d'intervention routière d'urgence 				

	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions routières d'urgence dans les lieux géographiquement couverts par le programme STAREC • Appui technique et opérationnel à l'Office des Routes dans le cadre de la planification et la réalisation des études techniques pour les routes prioritaires du programme STAREC
Objectifs immédiats:	<p>Réouverture dans les plus brefs délais des routes stratégiques importantes pour la fourniture des services humanitaires et la réalisation des opérations sécuritaires qui ont fermées inopinément à la suite des catastrophes naturels ou des faits humains</p> <p>Le programme vise également à soutenir les structures étatiques dans la planification et la priorisation des routes concernées par le programme STAREC ainsi que dans la mise en œuvre des études techniques relatives à la planification des investissements et des activités d'entretien routiers dans le cadre du programme STAREC.</p>
Résultats et activités clefs:	<p>Le programme globale de SPACE sera mise en œuvre suivent deux chemins d'activités de clés/composants principale :</p> <p>Composante 1: Appui technique et opérationnel au Gouvernement congolais dans la planification et la réalisation des études techniques des routes prioritaires du programme STAREC</p> <p>Il s'agira à ce niveau de la mise en place d'une cellule d'études conjointe composée des spécialistes d'études techniques de l'UNOPS et de l'Office des Routes. Selon les priorités des investissements du STAREC, l'équipe, coordonnée par un Chef d'Equipe international spécialisé dans la réalisation d'études techniques, développera un plan de mise en œuvre d'études prioritaires par le STAREC. L'Equipe conjointe, sous la direction de la Chef d'équipe de l' UNOPS et en partenariat avec les représentants de l'Office des Routes, sera responsable de l'exécution des études techniques définies dans ce plan.</p> <p>Ces études techniques incluront l'estimation des coûts et la réalisation les plans de travaux. Elles permettront au Ministère des Infrastructures, Travaux Public et Reconstruction de disposer d'une base de données des projets disponibles pour la mobilisation des ressources nécessaires pour le secteur routier de l'Est de la RDC.</p> <p>Ces études techniques couvriront également tous les éléments nécessaires pour l'estimation des besoins techniques des routes sélectionnées notamment les études topographiques, géologiques, socio-environnementales (de base) et du trafic. La méthodologie nécessaire pour la réalisation de ces études sera déterminée après consultation entre l'Office des Routes et l'UNOPS.</p> <p>Composante 2: Mise en place et gestion d'un mécanisme de financement et de mise en œuvre des interventions routières d'urgence dans les lieux géographiquement couverts par le programme STAREC</p> <p>Les activités routières consisteront essentiellement en des interventions d'urgence sur les routes et ponts devenus impraticables à la suite des catastrophes naturelles et des faits de l'homme imprévisibles tels que des grosses averses exceptionnelles, des inondations, des éboulements, des glissements de terrain, des bourbiers ou tout autre type d'événements imprévus à la base de l'arrêt du trafic routier et empêchant, de ce fait, la fourniture des services humanitaires et la réalisation des opérations sécuritaires. Les types d'interventions prévues comprendront, sans être exhaustives, la réparation rapide et provisoire des chaussées de route, des bourbiers, des dégâts physiques dus aux érosions, aux éboulements et aux effondrements des structures telles que les murs de soutènement, les ponts, la réparation de secours des canaux de drainage de même que les réparations d'urgence destinées à rouvrir les passages bloqués.</p>